

**QUAND L'ECOLE MOBILISE POUR LA BONNE CAUSE : L'EDUCATION A LA CITOYENNETE
ACTIVE PAR LE VOLONTARIAT VIA LE WEB SOCIAL****WHEN SCHOOLS MOBILIZE FOR A GOOD CAUSE: EDUCATION FOR ACTIVE CITIZENSHIP
THROUGH VOLUNTEERING VIA SOCIAL WEB****Nassima BAGDADI**Université d'Alger 2, Algérie nassima.bagdadi@univ-alger2.dz**Résumé**

Le présent article s'interroge sur les possibilités de l'intégration du Web social en contexte éducatif, et ce, selon une approche éducationnelle centrée sur la citoyenneté active susceptible d'inculquer et de développer chez les apprenants des compétences transversales molles d'ordre humain et social, à travers des pratiques engagées et engageantes telles que le volontariat. Pour ce faire, une analyse inductive a été menée d'abord sur la littérature scientifique et grise des pratiques que ces outils numériques génèrent en lien avec la notion de citoyenneté active, suivie d'un rapprochement critique des résultats obtenus avec ceux dégagés de l'analyse des contenus scolaires destinés à l'enseignement/apprentissage du français en classes de 3^{ème} année du secondaire algérien. Les résultats obtenus montrent qu'il existe une possibilité d'amorcer un contenu éducatif axé sur la citoyenneté active et le développement des compétences molles via le Web social à condition que ce dernier soit utilisé non seulement comme un simple outil de protocoles techniques mais comme outil favorisant la sociabilité.

Mots-clés : Web social, citoyenneté active, volontariat, cybervolontariat, compétences molles**Abstract**

This article explores the possibilities of integrating the social Web in educational context, using an educational approach focusing on active citizenship, capable of instilling and developing in learners soft transversal skills through committed and engaging practices such as volunteering. To this end, an inductive analysis was first carried out on the scientific and grey literature regarding the practices that these digital tools generate in relation to the notion of active citizenship, followed by a critical comparison of the results obtained with those drawn from the analysis of school content intended for the teaching/learning of French in Algerian 3rd-year secondary classes. The results show that it is possible to initiate an educational content focused on active citizenship and development of soft skills through social Web, if the latter is used not only as tool for technical protocols but as tool promoting sociability.

Keywords: social Web, active citizenship, volunteering, cybervolunteering, human and social soft skills

Alors que le boom des influenceurs atteint son paroxysme sur les réseaux sociaux, l'Algérie n'est pas en reste de ce phénomène, où l'on a vu apparaître ces dernières années un certain nombre d'influenceurs vantant dans leurs contenus des produits en tous genres. Ces influenceurs se sont vite fait connaître dans le monde du digital et se sont autoproclamé agents de relais de l'information influençant nos opinions et nos habitudes d'achats et de consommation. Ces influenceurs (youtubeurs, instagramers, etc.) surfant sur le net, usant des stratégies de séduction et d'influence en tous genres, partageant leurs intérêts et exhibant leur quotidien sur les réseaux sociaux, ont su s'attirer des *followers* de toute tranche d'âge et ont su créer des communautés autour d'eux. Ils sont considérés comme des leaders d'opinion qui peuvent influencer notre vie, et se présentent ainsi comme des agents efficaces dans la promotion des marques. Ces dernières, de leur côté, ne lésinent pas sur les moyens pour les attirer, car faire la promotion d'un produit avec un influenceur ayant à son actif plus de 30 000 abonnés représente un véritable gain, de par la publicité offerte et le nombre de consommateurs potentiels qui pourraient être attirés par celles-ci. (Courrier international, 2022)

Entretemps, l'on a assisté à une autre tendance lancée par une autre catégorie d'utilisateurs désintéressés dont la vocation diffère des premiers, et qui présentent un contenu traitant une variété de sujets ayant trait à la civilité, au civisme et à la solidarité apparaissant dans des actes concrets dont l'impact se ressent sur le plan collectif et social. Cette deuxième catégorie d'influenceurs aborde des questions plus « sérieuses » qui touchent au devenir de notre planète comme la protection de l'environnement et l'écologie, le développement durable et la protection des animaux. Le meilleur exemple qui pourrait être cité à ce sujet est le *trash challenge** ; un défi lancé par Drici Tani Younes, un jeune algérien, dont la célébrité numérique est arrivée par hasard, et ce, par le téléversement de deux photos sur le réseau social Facebook le 28 mars 2018 montrant un bord de rivière qu'il avait nettoyé. Un an plus tard, ces photos se sont répandues comme une trainée de poudre sur la toile lançant ainsi le défi de la lutte contre la pollution urbaine et de la protection de son environnement immédiat ; défi que les jeunes ont accaparé et se sont lancés par la suite à travers le monde. L'objectif en était de trouver un endroit pollué, de le prendre en photo avant et après l'avoir nettoyé, et de téléverser les photos sur les réseaux sociaux comme gage de participation. L'originalité de l'idée a fait écho et lui a valu d'être le trend de la saison (Souames, 2020).

L'impact de ces influenceurs agissant bénévolement et véhiculant des valeurs supérieures œuvrant pour la bonne cause est le parfait exemple du type d'influence et du type d'usage qui nous intéressent dans le présent article, car c'est ce genre de changement touchant aux questions importantes dont dépend la société, voire l'humanité que nous escomptons des jeunes, et qu'il serait intéressant d'introduire dans le cadre éducatif. Il va sans rappeler que c'est l'un des rôles phares de l'école que de préparer les générations d'aujourd'hui à devenir des citoyens modèles de demain véhiculant des valeurs éthiques, sociales et culturelles de notre société.

La question principale à laquelle tend à répondre cet article est de savoir comment l'on peut inculquer aux apprenants, citoyens de demain, ce genre de pratique via les technologies de la communication et de l'information du Web. Pour y répondre, nous stipulerons que le web social

* Défi viral lancé sur les réseaux sociaux incitant à l'engagement dans des pratiques de volontariat pour nettoyer et préserver son environnement urbain.

permettrait d'initier les apprenants à l'exercice de leur citoyenneté, et ce, par le biais de la pratique d'un volontariat susceptible de développer chez eux des compétences transversales d'ordre humain et social ; et que les contenus scolaires devraient être orientés en ce sens-là. Ici, le concept de citoyenneté active est pris dans une perspective de formation des jeunes où « ...l'accent est (surtout) mis sur l'acquisition des aptitudes et de compétences nécessaires par le biais d'activités volontaires. » (Siural cité par CEDEFOP, s.d.).

En didactique, des chercheurs canadiens se sont intéressés de plus près à la question de l'éducation à la citoyenneté, on peut citer en guise d'exemples Chantal Pilote (2006) qui s'est proposé d'analyser des programmes scolaires destinés à la formation des adolescents pour cerner le modèle de « citoyenneté » qu'on veut inculquer aux jeunes ou encore Viateur Karwera (2012) qui a abordé la question de la transposition didactique du concept de citoyenneté à l'enseignement de l'histoire au secondaire québécois. En France, Abdulrahmane Alokla (2016) s'est intéressé à l'étude de l'apport de l'application des approches actionnelles via le Web social dans une perspective andragogique. Mais aucune recherche trouvée à ce jour n'a encore abordé le potentiel offert par le Web social quant au développement des compétences d'ordre humain et social par le biais d'activités authentiques comme le volontariat dans une perspective d'éducation à la citoyenneté en milieu scolaire. Notre article se propose donc d'apporter un éclairage sur cette question. Ainsi l'étude menée permettrait de conférer aux outils numériques une assise scientifique, méthodologique et institutionnelle légitimant ainsi leur intégration dans le milieu éducatif.

Pour ce faire, nous survolerons d'abord la littérature scientifique et grise portant sur l'usage des outils du Web 2.0 à travers une approche inductive visant à établir un lien entre les différents objets d'études avant de passer à l'analyse de notre corpus. Le cadre conceptuel se chargera donc de présenter les concepts clés dont le Web 2.0, et notamment le Web social, appelé aussi Web collaboratif ou Web participatif réputé d'être la facette du Web la plus connue. Nous tâcherons d'expliquer comment ce dernier facilite et encourage la citoyenneté active par la création et la consolidation du lien social, tout en permettant de cultiver des compétences transversales d'ordre humain et social chez les apprenants. La deuxième partie de l'article consistera à interroger le programme scolaire officiel de français destiné aux classes de 3^{ème} année du secondaire à la lumière des concepts retenus.

1. CADRE CONCEPTUEL

1.1. Le Web social

Selon Ollivier et Puren (2011), le Web 2.0 constitue une évolution quantitative et qualitative par rapport au Web 1.0 et au Web 1.5, car c'est une redéfinition du mode d'emploi de ces derniers. Il se présente comme « une plateforme de travail qui met fin aux cycles des versions différentes d'un produit et dont la puissance se trouve dans les données, il tire parti de l'intelligence collective en se fondant sur des modèles de programmation légers » (11). En d'autres termes, le Web 2.0 se présente comme une plateforme ouverte, interactive et interactionnelle mettant en réseau des groupes d'individus réunis par des centres d'intérêt communs.

En effet, les spécificités du Web 2.0 dont la connectivité, l'interactivité, l'interaction, la participation, l'ouverture et le partage, etc., (Ollivier & Puren, 2011) font que cette version du

Web permet de mettre en circulation des contenus multimédias en tous genres grâce aux différents rôles qu'elle confère aux utilisateurs. Ces derniers se voient attribuer plusieurs rôles « ...de créateur, de consommateur, d'évaluateur ou encore de prescripteur. » (Pirolli cité par Pirolli & Crétin-Pirolli, 2010 : 75). Ils reçoivent l'information, la consomment, la jugent, la gèrent et la relayent avec la possibilité d'enrichir le contenu en lui apportant diverses modifications (texte, image, son, etc.). Cette participation active des internautes représente la substance par laquelle se nourrit le Web 2.0 garantissant ainsi sa pérennité et sa longévité.

Quant au Web social, il se présente comme la facette la plus célèbre du Web 2.0, il s'est développé grâce à l'apparition des réseaux sociaux en tous genres (Facebook, Instagram, Snapchat, Google+, Twitter, YouTube, etc.), et s'est démocratisé par la mise en circulation des smartphones et de l'Internet mobile. Ces réseaux ont pour but de mettre en relation les personnes selon leurs centres d'intérêt rendant ainsi le contact plus facile entre les utilisateurs. En effet, de par leurs spécificités et de par les différents rôles qu'ils attribuent à ces derniers, les réseaux sociaux deviennent des espaces d'expression, d'interaction et de socialisation donnant lieu à des pratiques et à des activités pouvant vite se transformer en des tendances susceptibles d'impacter et d'influencer les autres sur le plan individuel tout aussi bien que sur le plan collectif et sociétal.

1.2. La notion de citoyenneté active

Le terme de citoyenneté renvoie à un ensemble de savoir dont le savoir-faire et le savoir-être sociétal attendus de tout individu appartenant et vivant au sein d'une communauté et/ou d'une société. Karwera Viateur (2012) explique que :

La citoyenneté est un statut formel, mais elle est, en même temps, une forme de relation qui donne la position de l'individu et lui donne un rôle quotidien qu'il est appelé à assumer dans ses rapports sociaux. [...] En d'autres termes, le «vivre ensemble», les principes de justice et de la vie démocratique ou les droits fondamentaux sont tous des constructions sociales, des valeurs qui doivent être apprises à travers un processus de socialisation. Ainsi, même si l'on naît citoyen de quelque part, le rôle de citoyen n'est pas inné et c'est pour cela que l'action d'éducation à la citoyenneté se justifie (36).

La citoyenneté n'est donc pas qu'un simple statut juridique, administratif et formel inné mais elle s'acquiert progressivement à travers un processus de socialisation eu égard aux lois en vigueur au sein de la société où vit l'individu, et aux devoirs de ce dernier envers elle (civisme). Elle se construit notamment dans un cadre relationnel par égard pour les autres concitoyens (ouverture aux autres, solidarité, compassion et empathie), et pour les bâtiments, les espaces publics et les lieux emblématiques (civilité). Autant de piliers qui légitimeraient ainsi fortement son enseignement/apprentissage dans le cadre scolaire. (La Toupie, s.d.).

1.3. Le cybervolontariat : une forme de citoyenneté active via le Web social

La question à laquelle tend à répondre cet article est de savoir comment inculquer lesdits savoirs, savoir-faire, savoir-être et valeurs promues par la citoyenneté chez les apprenants via le Web 2.0 en contexte éducatif, et le volontariat s'est présentée comme une activité authentique permettant d'atteindre cette finalité. L'activité pourrait être définie comme :

...l'expression de la participation de l'individu dans la vie de sa communauté. La participation, la confiance, la solidarité et la réciprocité, qui sont fondés sur une compréhension partagée et un sens des obligations communes, sont des valeurs qui se renforcent mutuellement et se situent au cœur même de la bonne gouvernance et du civisme. [...] Aujourd'hui, peut-être plus que jamais, l'entraide, et le partage sont une nécessité et non un acte charitable (ONU, 2011 : 29).

Cependant, il faudrait expliquer ce que nous entendons par volontariat, car il existe une forme de confusion entre ce concept et celui de bénévolat. En effet, dans la plupart des pays européens, le bénévole est volontaire comme c'est le cas pour la Grande-Bretagne, l'Espagne, l'Italie et la Belgique (Tous bénévoles, s.d.), mais en France, les deux pratiques n'ont pas le même statut bien qu'elles se rapprochent au niveau de l'intentionnalité. En effet, le volontariat s'exerce dans un cadre institutionnel et formel contrairement au bénévolat qui semble une pratique moins formelle et plus libre. Dans le cadre de notre recherche, le bénévolat semble le terme le plus adapté, mais par souci de clarté, nous retiendrons le mot « volontariat » pour référer à toute action bénévole et/ou volontaire menée en ce sens.

Cela dit, le volontariat est au cœur de la notion de la citoyenneté active, car en 2011 un rapport de l'Organisation des Nations unies (ONU, 2011 : 4) souligne que cette pratique se présente comme le mode d'expression des citoyens actifs. Le rapport suivant émanant de la même instance vient de surcroît mettre l'accent sur les compétences que le volontariat permet de développer chez les participants en ces termes :

Le volontariat est présenté comme une ressource complémentaire et un vecteur d'acquisition de compétences, de connaissances et d'expertise qui favorisent l'expression, la participation, la responsabilité et la réactivité, autant de piliers clés à la bonne gouvernance qui viennent s'ajouter aux autres solutions et ressources de développement. (ONU, 2015 : 7)

La pratique d'un volontariat selon l'ONU permettrait de développer chez les participants des compétences connues comme étant des compétences transversales et plus générales que les écoles et les universités contemporaines, sous l'impulsion du monde socio-économique, cherchent à intégrer ces dernières années dans leurs curricula de formation et dans leurs programmes scolaires à l'instar des compétences disciplinaires. (Graveleau, 2023)

Par ailleurs, avec la généralisation de l'utilisation du Web 2.0 qui a permis le développement du télétravail, l'e-commerce, etc., la pratique de volontariat a subi une mutation pour s'adapter aux nouveaux environnements numériques. En effet, par le truchement des outils du Web, la pratique a pris une autre forme connue sous le concept de cybervolontariat (Lakhani et Wolf, 2005 ; Krebs, 2005 cités par Krebs, 2017 : 26). Selon Krebs (2017) le cybervolontaire est le nom donné à : « ...une personne qui se porte volontaire et qui, pour accomplir les tâches et les activités qu'elle mène utilise en tout ou en partie un ordinateur et/ou Internet. » (29). Dès lors : « Internet n'est pas alors uniquement un outil de protocoles techniques, mais englobe une dimension liée à la socialisation, et au réseautage entre individus. » (Krebs, 2017 : 36).

Cette socialisation est d'autant plus favorisée par des dispositifs mis en place par ces réseaux donnant la possibilité aux utilisateurs de créer des pages ou d'intégrer des groupes d'intérêt, d'échanger et d'interagir en ligne avec d'autres personnes animées par les mêmes centres

d'intérêt, de diffuser du contenu (texte, image fixe ou animée), voire d'intégrer des communautés dites virtuelles. Ceci favoriserait la participation et l'implication en faisant accroître « le sentiment d'appartenance » au groupe chez les participants.

1.4. Développer les compétences transversales à travers le cybervolontariat en contexte éducatif

En 2004, le ministère de l'Éducation nationale en Algérie a initié une refonte du système éducatif dans le but d'harmoniser les contenus scolaires et les pratiques d'enseignement offrant ainsi aux apprenants une formation qui leur permet de faire face et de s'adapter aux changements et aux mutations de la société contemporaine. (<https://www.education.gov.dz>). Cette réforme s'est soldée par l'adoption d'une nouvelle approche éducative qu'est l'approche par compétence. Dans les applications pédagogiques, une transition s'est alors opérée pour passer d'un enseignement exclusivement transmissif à un enseignement piloté qui consiste à mettre l'apprenant au cœur du processus de son apprentissage. L'école devait non seulement repenser sa manière d'enseigner les savoirs disciplinaires, mais elle était tenue de développer des compétences générales chez les apprenants pour les préparer à la vie socio-professionnelle et au monde économique. Ces compétences sont connues comme étant des compétences transversales, et peuvent être définies comme suit :

...tout comme les compétences disciplinaires, les compétences transversales correspondent à des savoirs-agir fondés sur la mobilisation et l'utilisation efficaces d'un ensemble de ressources. Elles ont toutefois ceci de particulier qu'elles dépassent les frontières des savoirs disciplinaires tout en accentuant leur consolidation et leur réinvestissement dans les situations concrètes de la vie, précisément en raison de leur caractère transversal (MEQ cité par St Amand-Tellier, 2018 : 36).

Parmi les éléments constituant le contenu des compétences transversales, l'on trouve la notion de l'éducation à la citoyenneté (Inchauspé cité par St-Amand Tellier, 2018 : 13). Et comme le volontariat se trouve être une forme d'expression de la citoyenneté (ONU, 2015 : 7), il pourrait, de ce fait, être considéré comme une activité adaptée à introduire dans les écoles pour développer les compétences transversales d'ordre humain et social chez les apprenants.

En effet, les compétences transversales susceptibles d'être développées par la pratique du volontariat sont connues comme étant des compétences "humaines, personnelles ou sociales". Ces compétences sont aussi connues sous d'autres appellations comme "compétences molles", "compétences douces", "compétences souples", "compétences informelles", "compétences multidimensionnelles", "compétences du 21^{ème} siècle" ou encore sous l'anglicisme *softskills*. Pour les besoins de notre recherche, nous avons adopté un cadre de référence de ces compétences, emprunté à une recherche ultérieure effectuée suite à notre contribution à un symposium[†] international traitant de la question de l'intégration des *skills* au supérieur. La recherche en question consistait à rapprocher deux types de discours, l'un émanant du monde de la formation et de l'éducation et l'autre provenant du monde de travail en vue d'établir un inventaire des différentes compétences recherchées. L'enquête a fait émerger une série de compétences transversales les plus récurrentes par les différentes instances (Bagdadi, 2021).

[†] Voir le dépliant du symposium international à l'adresse : <https://www.uae.ma/website/sites/default/files/actualit%C3%A9s/Programme%20CICUHS.pdf>

Le tableau ci-dessous recense les compétences molles que la pratique du volontariat permet de développer chez les participants via les outils collaboratifs du Web 2.0, que nous avons obtenues en nous appuyant sur notre cadre de référence :

Tableau 1 : Les compétences transversales pouvant être développées par le volontariat via le Web social

Compétences transversales molles (softskills)	Compétences développées par le volontariat	Compétences développées via le web social
La communication	L'expression et la communication	L'interaction et la réactivité
La résolution des problèmes	La résolution des problèmes	La résolution des problèmes
L'esprit d'entreprendre (le leadership)	L'intégrité et la conduite responsable (l'éthique)	L'intégrité et la conduite responsable (l'éthique)
Le sens du collectif (la collaboration)	Le sens du collectif	La communauté/le réseau d'action L'ouverture et le partage
Le travail en équipe	Le travail en équipe	La collaboration et la coopération
L'empathie	L'empathie	La communauté/le réseau d'action L'ouverture et le partage
La créativité et l'innovation	La créativité	Le design et la créativité

Par ailleurs, nous ne manquerons pas de souligner que les usages et les pratiques auxquels donnent lieu les outils du Web pourraient représenter une opportunité pour développer en parallèle une autre compétence transversale considérée comme étant une compétence clé, puisque faisant l'objet d'une recommandation du parlement européen et du Conseil d'Europe du 18 décembre 2006. (Synthèse de la recommandation 2006/962/CE du Parlement européen et du Conseil, 18 décembre 2006). Il s'agit de la compétence numérique (ou les compétences en technologie de la société de l'information, TSI) qui "...comprend l'utilisation de la technologie multimédia afin d'obtenir, d'évaluer, de stocker, de produire, de présenter et d'échanger des informations, et de prendre part à des réseaux en communiquant via Internet" (Famose & Margnes, 2016 : 40). L'on pourrait, par exemple faire travailler la compétence de créativité avec la compétence numérique en vue de concevoir des contenus multimédias pour initier les apprenants au design numérique et favoriser ainsi chez eux la culture numérique dans le cadre d'un projet s'inscrivant au cœur d'un volontariat.

1.5. Quelle(s) approche(s) d'enseignement et apprentissage ?

En ce qui concerne les approches d'enseignement/apprentissage, Bélisle (2010) souligne que la tendance scientifique est tournée surtout sur les pratiques réelles et spontanées que font les apprenants des outils numériques (p.42). En ce sens, Ollivier et Puren (2011) évoquent de surcroît de tous les avantages que l'on pourrait tirer des tâches ancrées dans la vie réelle dans le cadre scolaire et de l'application d'une approche interactionnelle via le Web 2.0, dépassant

les simples tâches cibles et pédagogiques (66). L'approche préconisée par ces auteurs semble donc adéquate pour introduire l'activité de volontariat dans une perspective éducative axée sur la citoyenneté. En effet, la finalité d'un tel enseignement/apprentissage a pour but de mobiliser les apprenants autour d'une cause humanitaire telle que la protection de l'environnement immédiat et la lutte contre la pollution urbaine, la préservation des ressources rares, la protection des animaux, etc. Pour atteindre cette finalité, l'espace-classe où sont habituellement injectées les tâches cibles et les tâches pédagogiques, devra se décroiser pour laisser place à des activités ancrées dans le réel, et cela est d'autant plus facilité par le recours aux outils collaboratifs du Web 2.0 et notamment du Web social qui permettent de pallier les limites des tâches ordinaires.

Mais mener un tel enseignement/apprentissage dans un environnement numérique ouvert de type Web 2.0 pourrait présenter des difficultés, car l'intégration de ces environnements dans l'espace éducatif comporte un certain risque et exigerait, de ce fait, de prendre une série de mesures. En effet, pour éviter tout risque de malentendu ou de déviation des objectifs d'enseignement/apprentissage préétablis, un code de conduite ou un consensus de communication devrait être négocié avec les apprenants avant toute immersion comme le préconisent Lacelle, Boutin, et Lebrun (2017). Selon ces chercheurs, les réseaux numériques mettent en relation des utilisateurs qui ne se connaissent pas dans la plupart du temps, et pour réguler les échanges en ligne, un code constitué d'un ensemble de règles de communication devrait être pensé en amont avant toute immersion. Ce code est appelé « netiquette » (41).

En contexte éducatif, avant que les apprenants ne soient donc plongés dans des environnements numériques ouverts, il serait donc plus judicieux d'élaborer une netiquette constituée de règles sur les modes de communications tolérées pour déterminer les normes comportementales attendues sur le réseau et éviter ainsi tout manquement pouvant mener à un malentendu, à des ruptures de communication, ou à des incidents plus graves. Ces règles pourraient être établies par l'ensemble des apprenants guidés par l'enseignant, et pourraient puiser leur source des six catégories définies par Atifi et Marcoccia (cités par Lacelle, Boutin, & Lebrun, 2017). Ces catégories se présentent comme suit : la politesse au sens strict, la politesse dans la production des messages, les règles relatives au contenu des messages, celles relatives à l'identification des scripteurs et des destinataires, l'adaptation aux lois de la vie réelle et l'adaptation aux contraintes techniques du réseau (42).

Si nous nous penchons sur ces règles de base, nous nous apercevons que grâce à la netiquette, nous pourrions d'emblée commencer à inculquer aux apprenants la compétence de communication au tout début du projet pédagogique, et ce, à travers des pratiques communicationnelles et interactionnelles. L'enseignant pourrait faire en sorte que ses apprenants puissent transposer ces règles à la communication dans des situations de la vie réelle, et ce, par la conception d'activités qui activerait et favoriserait le transfert des acquis. À travers la netiquette et dès le début du projet pédagogique, l'enseignant pourra donc commencer à travailler la compétence de communication avec les apprenants à travers des pratiques communicationnelles dans le respect des règles préétablies.

Par ailleurs, un autre facteur devrait être pris en considération lors de la mise en place d'un projet intégrant les outils du Web 2.0, à savoir le profil du public à qui il sera destiné. En effet,

un tel projet ne pourrait être conçu et mis en place que dans le respect de l'âge et du niveau de maturité intellectuel du public. C'est pour cela que notre choix s'est porté sur le contenu scolaire destiné à un public constitué d'apprenants inscrits en 3^{ème} année secondaire, dont l'âge et les facultés intellectuelles et cognitives semblent permettre d'initier un tel projet.

2. CADRE MÉTHODOLOGIQUE

2.1. Constitution du corpus

Nous tenons à rappeler que l'objectif de cette étape est de tenter de répondre aux interrogations de recherche, lesquelles voudraient vérifier si les outils numériques du Web 2.0 sont introduits et intégrés dans les démarches d'enseignement/apprentissage en contexte éducatif, et, notamment si leur utilisation relève d'une approche éducative centrée sur la citoyenneté active favorisant l'inculcation et le développement des compétences molles à travers des pratiques réelles et contextualisées telles que le volontariat.

Notre choix de corpus s'est arrêté sur les documents officiels destinés à l'enseignement/apprentissage du français du pallier secondaire, et cible le niveau de 3^{ème} année toutes filières confondues. Il s'agit plus précisément des progressions annuelles élaborées en 2023 par la Direction de l'Enseignement Secondaire Général et Technologique (ESGT), en collaboration avec l'Inspection Générale de l'Education Nationale (IGEN), mises à la disposition des enseignants prenant en charge ces classes. Le document en question représente la dernière version actualisée des contenus des programmes que le ministère a publiée jusqu'à présent. Notre principal corpus sur lequel s'effectuera notre analyse est donc un corpus déjà existant et fait partie de la « littérature grise ».

Le choix de ce document s'explique par le fait qu'il donne des instructions et des recommandations à l'intention des enseignants. Il est souvent accompagné d'explications sur le programme et sur le contenu de ce dernier. Il a une fonction prescriptive et explicative, et sert à apporter plus de précision aux enseignants quant à l'application du contenu scolaire. Nous le consulterons afin d'avoir plus d'éléments d'information sur nos objets d'étude.

2.2. Analyse du corpus

Le programme officiel et les progressions annuelles destinés aux classes de troisième année de français du secondaire algérien tournent autour de quatre projets qui, à leur tour, se répartissent en deux ou trois séquences avec un objet d'étude précis. Le même contenu est proposé pour toutes les filières à l'exception du dernier projet ayant pour objet d'étude "la nouvelle fantastique" destiné uniquement aux filières littéraires et des langues étrangères. Les projets et les séquences pédagogiques sont répartis dans le programme officiel comme le montre le tableau ci-dessous :

Tableau 2 : Les projets pédagogiques du programme officiel de 3^{ème} année secondaire

Filières		Intitulé du projet	Objet d'étude	Intentions communicatives	Séquences
Sciences	Lettres et	Dans le cadre de la commémoration			Informé d'un fait d'Histoire

		d'une date historique, réaliser une recherche documentaire, puis faire une synthèse de l'information à mettre à la disposition des élèves.	Textes et documents d'Histoire	Exposer des faits pour manifester son esprit critique	Introduire un témoignage dans un fait d'Histoire
		Organiser un débat au sein de la classe pour confronter des points de vue sur un sujet d'actualité, puis en faire un compte rendu qui sera publié sur la page Facebook de l'établissement.	Le débat d'idées	Dialoguer pour confronter des points de vue	Analyser et commenter un fait d'Histoire
					S'inscrire dans un débat
		Dans le cadre d'une journée citoyenne, rédiger des appels pour inciter les habitants de la région à faire preuve de civisme.	L'appel	Argumenter pour faire agir	Prendre position dans un débat : concéder et réfuter
					Comprendre la structure de l'appel et l'enjeu de ce dernier
		Réaliser un recueil de nouvelles fantastiques à mettre à la disposition des élèves dans la bibliothèque du lycée.	La nouvelle fantastique	Raconter pour exprimer son imaginaire	Inciter son interlocuteur à agir
					Introduire le fantastique dans un cadre réaliste
					Exprimer son imaginaire dans une nouvelle fantastique
					Comprendre l'enjeu de la nouvelle fantastique

En passant en revue les projets pédagogiques proposés, nous avons relevé un projet dont l'intitulé fait mention du Web : le projet en question a comme objet d'étude « le débat d'idées ». Dans l'intitulé, l'on fait référence ouvertement au réseau social « Facebook » comme espace virtuel dans lequel sera téléversée la production finale du projet.

Tableau 3 : Les outils numériques du Web mentionnés dans l'intitulé des différents projets

	Intitulé du projet	Objet d'étude	Type d'outil numérique évoqué
Projet 1	Dans le cadre de la commémoration d'une date historique, réaliser une recherche documentaire, puis faire une synthèse de l'information à mettre à la disposition des élèves.	Textes et documents d'Histoire	/
Projet 2	Organiser un débat au sein de la classe pour confronter des points de vue sur un sujet d'actualité, puis en faire un compte rendu qui sera publié sur la page Facebook de l'établissement.	Le débat d'idées	Réseau social « Facebook »
Projet 3	Dans le cadre d'une journée citoyenne, rédiger des appels pour inciter les habitants de la région à faire preuve de civisme.	L'appel	/
Projet 4	Réaliser un recueil de nouvelles fantastiques à mettre à la disposition des élèves dans la bibliothèque du lycée.	La nouvelle fantastique	/

Nous avons relevé des notes explicatives consignées à l'intention des enseignants parmi lesquelles l'on trouve la mention à l'aspect de socialisation du projet. La note est présentée comme suit : « La socialisation du projet (son exposition au destinataire) est une étape obligatoire, elle permet de valoriser l'effort de l'élève et l'incite à s'investir plus dans les projets... » (Ministère de l'Education nationale, 2023 : 1). Mais aucune précision n'explique comment cette socialisation à laquelle on fait référence devrait s'effectuer et aucune mention sur l'outil et le cadre.

La quatrième note explicative introduit la vidéo comme un outil parmi d'autres qui pourrait être envisagée comme format de présentation de la production finale de chaque projet en ces termes :

L'intitulé du projet pédagogique est à présenter sous la forme d'une situation d'intégration. Il est négocié puis reformulé de façon à cibler la production d'un dossier documentaire, d'une vidéo, d'un dépliant, d'un exposé, d'un affichage mural, etc. Sa durée de réalisation doit correspondre à la durée du projet didactique. (Ministère de l'Éducation nationale, 2023 : 3)

Comme nous l'avons précisé plus haut, la vidéo est un outil multimédia, et le multimédia entre dans la composition du Web et participe à l'enrichir comme le souligne Pirolli et Crétin-Pirolli (2011) : « Le web 2.0 intègre [...] par essence une composante multimédia. » (76). Pour pouvoir concevoir une vidéo, les apprenants doivent d'abord disposer d'un savoir-faire technique en la matière. Ce savoir-faire fait référence à une compétence transversale clé

décrétée par parlement européen et du Conseil d'Europe du 18 décembre 2006. Il s'agit de la compétence numérique. Donc pour ce faire, un contenu d'enseignement/apprentissage ciblé sur le multimédia devrait être présenté aux apprenants pour qu'ils soient imprégnés aux techniques adéquates de conceptions de documents multimédias, notamment la vidéo.

En ce qui est de l'objectif final d'intégration des projets, le document consulté met l'accent sur une situation de la vie sociale présentant un problème devant être résolu en prenant en compte les contraintes de la situation de communication, de son enjeu demandant ainsi aux apprenants leur implication en ces termes :

Produire un discours écrit/oral relatifs à une situation problème de la vie sociale en respectant les contraintes de la situation de communication ainsi que l'enjeu et en s'impliquant nettement (discours marqués par la subjectivité). Cf. programme 3ème A.S. page 05 (édition février 2006) (Ministère de l'Éducation nationale, 2023 : 3)

Si l'on examine de plus près les éléments d'informations recueillis sous l'angle de la socialisation, nous constatons que la mention du réseau social, à savoir « Facebook » laisse entendre qu'il est appelé à être utilisé uniquement comme « un outil de protocoles techniques » Krebs (2017), autrement dit comme support ou canal dans lequel sera téléversée la production finale du projet et non comme un espace de communication, d'interaction, d'échange et de socialisation. Pourtant dans l'objectif final d'intégration, l'on précise que le projet doit porter sur une situation problème de la vie sociale avec la prise en compte des contraintes de la situation de communication, de son enjeu sollicitant ainsi l'implication des apprenants. Le terme de « socialisation » revient d'ailleurs à la fin de chaque projet, où l'on trouve la mention « socialisation du projet » (p. 11 ; p. 19 ; p. 23 ; p. 27). Ceci sans indiquer pour autant comment cette socialisation devrait se faire, selon quelle approche, par quelle pratique et à travers quel outil. La socialisation à laquelle on fait référence ici est prise donc au sens strict de publication des résultats finaux du projet sans prendre en compte les pratiques communicationnelles et interactionnelles que la situation-problème implique, et, qui, à l'issue desquelles peut découler une « vraie » socialisation où le projet final prendra vie en contexte social en couvrant tout son sens.

Par ailleurs, si l'on examine de plus près les objets d'étude des projets en les situant sous l'angle de l'éducation à la citoyenneté, nous constatons que le troisième projet ayant pour objet d'étude « l'appel » semble porter sur un contenu favorisant le développement des compétences d'ordre humain et social. En effet, ce projet correspond à l'optique dans laquelle s'inscrit notre recherche pour les raisons suivantes :

- la nature de son objet d'étude qu'est le discours exhortatif qui possède des intentions communicatives incitatives à l'action et au changement usant des pratiques communicationnelles et interactionnelles allant dans le même sens ;
- l'objectif final du projet qui consiste à rédiger des appels pour signaler une situation problème et inciter les habitants de la région à faire preuve de civisme dans le cadre d'une journée citoyenne ;
- un projet commun destiné à toutes les filières (scientifiques, techniques, mathématiques, gestion et économie, lettres et philosophie, et langues étrangères) permettant de faire rencontrer tous les apprenants autour d'une cause commune.

En effet, parmi les quatre projets évoqués ci-dessus, le troisième projet ayant pour objet d'étude le discours exhortatif semble compatible pour initier les apprenants à des pratiques engagées et engageantes se situant au cœur de la citoyenneté, avec une possibilité d'introduire l'activité de volontariat. On y mentionne la notion de « civisme », qui, rappelons-le, est couverte par le concept de citoyenneté, et renvoie au respect des lois en vigueur, à la prise de conscience de ses devoirs envers la société, à la recherche de l'intérêt général, etc. Le projet en question est commun à toutes les filières et pourrait faire rencontrer les apprenants de différentes filières autour d'une cause commune comme le respect du code de la route, par exemple, à travers une campagne de sensibilisation liée aux risques d'incivilité émanant de certains comportements sur les routes. Et comme l'appel n'est qu'une variante du texte argumentatif, il y a possibilité de fusionner le projet 2 et le projet 3 en reprenant le même outil Web prescrit dans le projet 2. D'ailleurs dans le document officiel, on le recommande dans une note explicative spécifique en ces termes :

Il est possible d'insérer l'appel [...] dans le projet pédagogique n°2. Il constituerait ainsi le prolongement de l'objet d'étude n°2, « Le débat d'idées » où l'apprenant, individuellement ou en sous-groupes, prendrait position par rapport aux différents points de vue exprimés. Dans ce cas, le projet pourrait être reformulé comme suit : « Organiser un débat ou des débats en classe, pour confronter les points de vue sur des sujets d'actualité puis consigner sa position sous forme d'un appel qui sera publié sur la page Facebook de l'établissement. » (Ministère de l'Éducation nationale, 2023 : 3)

Il va sans dire aussi que l'argumentation (objet du projet 2) est intimement liée à la notion de citoyenneté comme en témoignent les propos de Breton (2016) : « Les anciens Romains, inventeurs de la république, avaient bien compris ce caractère central de l'argumentation puisqu'ils en avaient fait de façon indissociable le noyau de tout enseignement et le fondement de la citoyenneté. » (12). L'objet du projet 2 et du projet 3 vont dans le même sens. Ce sont donc deux projets complémentaires dont l'objet d'étude est circonscrit au cœur même de la citoyenneté.

Quant aux compétences transversales, le profil d'entrée au niveau de 3^{ème} année fait référence aux compétences transversales en mentionnant le vocable ouvertement, mais sans donner pour autant davantage de précision :

Au terme de la 2e AS, dans une démarche de résolution de situations problèmes, dans le respect des valeurs et par la mise en œuvre de compétences transversales, l'élève est capable de comprendre et de produire à l'oral et à l'écrit des textes explicatifs, prescriptifs, narratifs, argumentatifs et ce, en adéquation avec la situation de communication. (Ministère de l'Éducation nationale, 2023 : 4)

En comparant les données recueillies sur les différentes compétences transversales de notre corpus d'étude avec notre cadre de référence sur la question, nous avons constaté que la plupart d'entre elles sont des compétences molles ; il s'agit plus précisément de : la communication, la résolution des problèmes, le travail en équipe et la collaboration, et la compétence numérique (TSI). Toutefois, il faudrait préciser que ces compétences sont évoquées de façon disparate sans pour autant être accompagnées par des prescriptions sur la méthode, les techniques ou les pratiques pour les inculquer aux apprenants.

L'intérêt de cette étude était d'interroger d'abord la littérature scientifique et grise sur l'intégration du Web social en contexte éducatif, sur les pratiques engagées et engageantes que cet outil pouvait générer et sur les effets qu'il pouvait apporter aux apprenants sur le plan individuel et collectif, et ce, avant d'interroger les programmes et les progressions annuelles destinés aux classes de 3^{ème} année du secondaire toutes filières confondues. Et il s'est avéré au fil de notre réflexion menée à travers la revue de la littérature scientifique et grise consultée que le Web social permettait d'initier les apprenants à exercer leur citoyenneté grâce à ses multiples spécificités. Ces spécificités dont l'ouverture sur des contextes réels et authentiques permettent de développer chez les apprenants des compétences transversales d'ordre humain et social par le biais d'activités concrètes comme l'exercice du volontariat. Cette activité dont font état les rapports de l'ONU (2011 ; 2015) permet d'initier une démarche éducationnelle centrée sur la citoyenneté et possède de ce fait tous les attributs pour développer les compétences molles chez les apprenants afin de les former à devenir des acteurs sociaux compétents au service de leur communauté et de leur société.

Mais suite à l'analyse entreprise sur les documents officiels destinés aux classes de 3^{ème} année AS, nous avons observé que sur l'ensemble des quatre projets pédagogiques prévus pour ce niveau, le Web social n'a été évoqué qu'une seule fois, appelé à être utilisé comme « un outil de protocoles techniques » (Krebs, 2017) et non comme un espace de communication, d'interaction et d'échange pouvant entraîner une réelle implication chez les apprenants et une vraie socialisation du projet en question.

Nous avons observé entre autres que le projet pédagogique 2 et 3 permettent d'envisager une approche éducationnelle centrée sur la citoyenneté, et ce, grâce à la nature de leur objet d'étude, à savoir l'argumentation et l'appel et à leurs objectifs d'enseignement finaux sauf qu'aucune mention n'a été faite sur la nature des activités pouvant être initiées en ce sens.

Quant à la question des compétences transversales à développer chez les apprenants, en prenant appui sur notre cadre de référence, nous avons pu dégager quelques-unes qui étaient mentionnées dans le document scolaire de façon générale et disparate sans être accompagnées d'indications sur l'approche devant être suivie pour les inculquer et les développer chez les apprenants. Il s'agit de compétences d'ordre humain et social telles que la communication, la résolution des problèmes, le travail en équipe et la collaboration, et la compétence clé TSA.

Somme toute, nous pourrions dire que les résultats obtenus suite à cette étude attestent qu'il existe une possibilité d'amorcer une approche éducationnelle axée sur l'exercice de la citoyenneté active via le Web social en classes de 3^{ème} AS, et ce, à travers les projets pédagogiques 2 et 3. Pour ce faire, toutes les composantes citées ci-haut doivent être cadrées et reliées à travers une pratique réelle telle que le volontariat qui pourrait représenter le ciment par lequel le projet en question prendra forme en couvrant tout son sens et son intérêt en matière de socialisation.

BIBLIOGRAPHIE

Alokla, A., *Agir en français autrement : expérimentation du Web social et de la perspective actionnelle pour les nouveaux arrivants en France* (Thèse). Disponible sur [[Agir en français autrement : expérimentation du Web social et de la perspective actionnelle pour les nouveaux arrivants en France. - TEL - Thèses en ligne \(hal.science\)](#)] (consulté le 19/01/2024).

Bagdadi, N., « Les skills au supérieur : approche conceptuelle et aspects méthodologiques », dans Joti Imane (dir.), *Vers une andragogie des hard skills et soft skills. Hybridation et contexte d'émergence*, Tanger, 2021, p.100-116.

Bélisle, C., « Les technologies : quels usages, pour quels effets ? », dans Bernadette Charlier & France Henri (Dirs.), *Apprendre avec les technologies*, France, 2010, p.35-45.

Breton, P., *L'argumentation dans la communication*, Paris, La découverte, 2016.

CEDEFOP., « Terminologie de la politique européenne d'enseignement et de formation », disponible sur [<https://www.cedefop.europa.eu/fr/tools/vet-glossary/glossary/cidadania-ativa>.] (consulté le 11/07/2023).

Courrier international, « Air du temps. Les influenceurs algériens : portrait d'une jeunesse dorée », 2022, disponible sur [<https://www.courrierinternational.com/>] (consulté le 30/05/2022).

Eduscol, « L'éducation à la citoyenneté numérique », 2023, disponible sur : <https://eduscol.education.fr> (consulté le 11/07/2023).

Famose, J.-P., Margnes, É., *Apprendre à apprendre. La compétence clé pour s'affirmer et réussir à l'école*, Louvain-La-Neuve, De boeck supérieur, 2016.

Graveleau, S., « “Les soft skills” débarquent à l'université », 2023, disponible sur [<https://www.lemonde.fr/>] (consulté le 11/07/2023).

Karwera, V., *La transposition didactique du concept de citoyenneté à travers des pratiques d'enseignement de l'histoire au secondaire* (Thèse), Université du Québec à Chicoutoumi en association avec l'Université du Québec à Montréal, 2012. Disponible sur [archipel.uqam.ca/4987/1/D2318.pdf] (consulté le 19/01/2024).

Krebs, V., « Cybervolontariat : un concept et des actions », *Les cahiers du numériques*, n°2/ (vol.13), Paris, 2017, p.25-50, disponible sur [<https://www.cairn.info/revue-les-cahiers-du-numerique-2017-2-page-25.htm> consulté le 15/07/2023] (consulté le 15/07/2023).

La Toupie, « Civisme », disponible sur [<https://www.toupie.org/Dictionnaire/Civisme.htm>] (consulté le 11/07/2023).

Lacelle, N., Boutin, J.-F., Lebrun, M., *La littératie médiatique multimodale appliquée en contexte numérique. LMM@. Outils conceptuels et didactiques*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2017.

Ministère de l'éducation nationale, « Progressions annuelles. LANGUE FRANCAISE, 3^{ème} Année Secondaire. Filières : Lettres et Philosophie et Langues Etrangères ; Sciences expérimentales- Mathématiques- Techniques mathématiques- Gestion & économie », 2023, disponible sur [https://www.ency-education.com/uploads/3/0/9/3/309326/plans_annuels2023-french3as.pdf] (consulté le 31/05/2022).

Ollivier, C., Puren, L., *Le web 2.0 en classe de langue. Une réflexion théorique et des activités pratiques pour faire le point*, Paris, Maison des Langues, 2011.

ONU, « Rapport sur la situation de volontariat dans le monde », 2011, disponible sur [\[https://www.undp.org/\]](https://www.undp.org/) (consulté le 03/06/2022).

ONU, « Rapport sur la situation de volontariat dans le monde », 2015, disponible sur [\[https://www.unv.org\]](https://www.unv.org) (consulté le 03/06/2022).

Pilote, C., *L'éducation à la citoyenneté et les adolescents : comparaison de trois programmes d'établissement* (Thèse). Université Laval, Québec, 2006. Disponible sur [[L'ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ ET LES ADOLESCENTS : COMPARAISON DE TROIS PROGRAMMES D'ÉTABLISSEMENT \(collectionscanada.gc.ca\)](https://collections.canada.gc.ca/ark:/61602/nr9t-8786-q1)] (consulté le 19/01/2024).

Pirolli, F., Crétin-Pirolli, R., « Web social et multimédia : propriétés d'une relation symbiotique », *Les Enjeux de l'information et de la communication*, n°12/2, Grenoble, 2011, p.73-82. Disponible sur [<https://doi.org/10.3917/enic.hs03.0006>] (consulté le 30/05/2022).

Souames, Z., « En Algérie, les réseaux sociaux se mettent au vert », 2020, disponible sur [\[https://myalgeria.com/\]](https://myalgeria.com/) (consulté le 30/05/2022).

St-Amand Tellier, B., *Le développement des compétences transversales : étude exploratrice des perceptions d'acteurs dans une école alternative au Québec* (Mémoire). Trois-Rivières, Université du Québec, 2018. Disponible sur [<https://depot-e.uqtr.ca/>] (consulté le 04/06/2022).

Synthèse de la recommandation (CE) n°2006/962 du Parlement européen et du Conseil sur les compétences clés pour l'éducation et la formation tout au long de la vie (J.O L 394/10 du 30 décembre 2006), disponible sur <http://www.aede-france.org/> (consulté le 06/12/2020).

Tous bénévoles, « Le bénévolat et le volontariat : quelles différences ? », (s.d.), disponible sur [<https://www.tousbenevoles.org/le-benevolat-et-le-volontariat-quelle-difference>] (consulté le 11/07/2023).